



Le CCAS recrute :

COORDONNATEUR(TRICE) – RESPONSABLE DU SERVICE AUTONOMIE À DOMICILE

OUVERT AUX TITULAIRES ET AUX CONTRACTUELS

Contexte

Le Centre Communal d'Action Sociale de Marseille, établissement public communal, est un acteur majeur de l'action sociale sur le territoire marseillais.

Il met en œuvre des missions de domiciliation, d'accompagnement social et médico-social et d'hébergement à destination des publics âgés et de services de maintien à domicile auprès des séniors fragiles et/ou isolés.

Les services de Maintien à Domicile, sous l'appellation Domi'Services comportent le portage de repas, la téléassistance, l'aide aux courses, l'accompagnement, les petits travaux, l'aide à domicile et les Services de Soins Infirmiers à Domicile.

Profil requis

Diplôme / Expérience : Diplôme d'Etat Auxiliaire de vie sociale, et à défaut expérience professionnelle

- Expérience en management
- Connaissance des politiques sociales et notamment la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- Connaissance de la conduite de projet
- Conduite, animation et pilotage de réunions
- Qualités rédactionnelles et d'analyse
- Diplomatie, sens du dialogue
- Force de proposition, réactivité
- Autonomie dans l'organisation du travail

Missions générales

- Organiser, coordonner et évaluer les actions conduites par le service autonomie à domicile dans le cadre des objectifs de la direction
- Manager, animer, accompagner et coordonner les cadres de proximité et les équipes de terrain, afin de garantir une continuité de parcours de la personne âgée
- Garantir l'application des obligations réglementaires et contractuelles
- Impulser des nouveaux projets, en lien avec les autres services de la direction et les partenaires internes et externes

Missions opérationnelles

- Organiser, coordonner, évaluer les actions conduites par le service autour de l'accompagnement global de la personne âgée
- Manager, animer, accompagner, coordonner les cadres de proximité et les équipes sur le terrain
- Garantir l'application des obligations réglementaires, contractuelles et la démarche qualité
- Prioriser l'innovation et la complémentarité des actions

Avantages :

Prestations sociales : tickets restaurant (9,50€), participation mutuelle / prévoyance (54€/mois), Comité d'action sociale, participation aux frais de transport, télétravail possible selon nécessité et organisation du service, prime annuelle versée en novembre au prorata du temps travaillé, régime indemnitaire.

Pour postuler :

Adressez votre candidature (Cv + lettre de motivation) à l'attention de :

Madame la Vice-Présidente du CCAS de Marseille

C.C.A.S de Marseille

Direction des Ressources Humaines

Immeuble Quai Ouest

50 rue de Ruffi – CS 90349

13331 MARSEILLE Cedex 03

Mail contact : a.dangelo@ccas-marseille.fr

Poste
à pourvoir
rapidement